



## 1. Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

---

Réalisation de toutes activités de maintenance préventive et corrective portant sur les ensembles mécaniques du véhicule.

*Cas du VP :*

- portant sur ensembles mécaniques du véhicule

*Cas du VUI :*

- portant sur ensembles mécaniques et équipements.

## 2. Fonctions et missions dans l'entreprise

---

### ▪ A - Activités techniques

- diagnostic / dépose-pose / contrôle d'ensembles mécaniques,
- réparation et réfection des moteurs thermiques, des organes de transmission (boîtes de vitesse, différentiels...),
- contrôle et réglage des trains roulants,
- maintenance des circuits de climatisation sous réserve d'attestation d'aptitude,
- pose d'accessoires sur véhicules,

*Les opérations de maintenance mentionnées ci-dessus requièrent la maîtrise des procédures ou l'identification de démarches se rapportant à :*

- l'établissement de diagnostics,
- la mise en œuvre de contrôles, de réglages et d'essais.

*Elles supposent également la capacité d'interprétation des grandeurs physiques ainsi que la maîtrise de l'utilisation des équipements et des modes de diagnostic et de contrôle, y compris à distance.*

### **B - Organisation et gestion de la maintenance**

#### B.1 - Organisation de la maintenance :

- mise à jour et classement de la documentation technique,
- planification de l'intervention,
- agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage,
- application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

#### B.2 - Gestion de la maintenance

- conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle,
- établissement de tout document d'atelier utile,
- établissement de devis, d'O.R...

### **C - Particularités VUI**

- interventions sur systèmes pneumatiques et hydrauliques assurant la conduite / le confort et la sécurité des véhicules (freinage, suspension, direction, assistance...),
- diagnostic, maintenance et réfection d'équipements spécifiques.

## 3. Qualités requises :

---

- Organisation – Esprit d'initiative – Respect des réglementations

## 4. Conditions d'admission :

---

- Jeunes de 18 à 25 ans et demandeurs d'emplois dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Candidats titulaires d'un BAC PRO Maintenance des Véhicules Automobiles option Véhicules Industriels
- Candidats titulaires d'un BAC PRO Maintenance des Véhicules Automobiles option Véhicules Particuliers
- Candidats de niveau BAC PRO Véhicules Industriels ;

sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait à des tests d'aptitude et de motivation.

## 5. Suite dans les études après l'obtention du diplôme :

- Technicien expert après-vente automobile / Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels
- Réceptionnaire après-vente / Chef d'équipe atelier

## 6. Durée de la formation :

- 596 heures à l'ICF - 12 à 14 mois
- 1 semaine par mois à l'ICF

REGLEMENT D'EXAMEN		DUREE DE L'ÉPREUVE
INTITULE DES ÉPREUVES	COEF	
<b>I/ ÉPREUVE ÉCRITE (1) :</b> – Épreuve E 1 – Épreuve E 2	5  1	5 h maxi  1 h maxi
<b>II/ ÉPREUVES PRATIQUES EN COURS DE FORMATION (2) :</b>  <u>Épreuves A :</u> Diagnostic sur un système à gestion électronique (hors gestion moteur)  <u>Épreuves B :</u> B1 : Diagnostic et intervention sur système de freinage B2 : Diagnostic et intervention sur système à gestion diesel	4  6	2 h 30 maxi  4 h maxi 4 h maxi
<b>III/ ÉVALUATION EN ENTREPRISE</b>  Évaluation des systèmes professionnelles de référence	4	
<b>IV/ ÉVALUATION DU DOSSIER PROFESSIONNEL</b>  Entretien avec le jury	4	30 mn maxi

Les candidats qui obtiennent une note **égale ou supérieure à la moyenne**, calculée sur le total des points obtenus aux différentes épreuves, seront déclarés admis.

- (1) Étude de cas : une note inférieure à 5, après application des coefficients, est éliminatoire.
- (2) Épreuves pratiques : une note moyenne inférieure à 10, après application des coefficients, est éliminatoire.

### Mentions :

- 14 ≤ n < 16 **bien**  
 16 ≤ n < 18 **très bien**  
 18 ≤ n < 20 **très bien avec excellence**